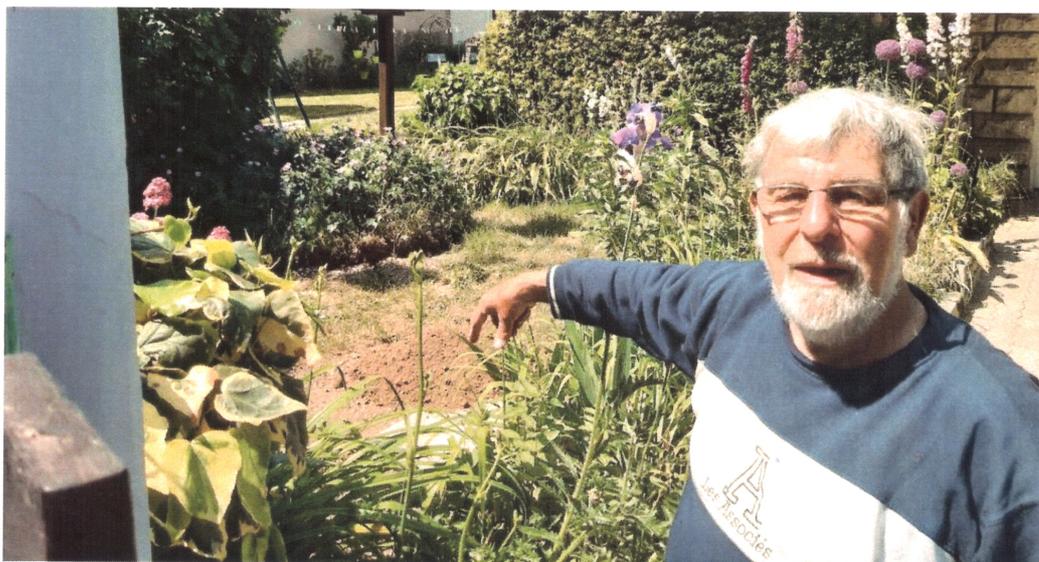


92 | PARIS 2024 En un an, 40 % des mauvais raccordements du département ont été revus. Un impératif pour limiter la pollution de la Seine où des épreuves auront lieu.

Les rejets d'eaux usées traqués en prévision des JO 2024



Antony, le 28 mai. Bernard vit près du bois de l'Aurore depuis plus de soixante ans. Sous la motte de terre, les branchements d'assainissement mis aux normes récemment.

Marjorie Lenhardt

LES ÉPREUVES olympiques de nage libre et de triathlon auront lieu dans la Seine coûte que coûte. Pour assurer leur bon déroulement, la qualité de l'eau est donc indispensable. Mais à ce jour, dans une cinquantaine de communes du Val-de-Marne, une dizaine en Seine-Saint-Denis et en Essonne et trois dans les Hauts-de-Seine, listées dans un décret du 31 janvier 2022, on rejette encore ses eaux usées dans les affluents du fleuve.

À Antony, Bourg-la-Reine et Châtenay-Malabry, une partie de ces eaux s'écoulent par la même évacuation que les eaux de pluie et sont ainsi

rejetées dans la Bièvre, en amont de la Seine. Si les acteurs publics doivent agir sur le réseau public, les particuliers sont aussi invités à se mettre aux normes.

« À ce jour, on estime le problème à environ 250 mauvais branchements des eaux usées dans les eaux pluviales dans les trois communes prioritaires des Hauts-de-Seine (un seul branchement peut concerner de quelques personnes à plusieurs dizaines de personnes, voire davantage). Plus de 40 % d'entre eux ont déjà été corrigés, grâce notamment aux collectivités territoriales et à l'agence de l'eau Seine Normandie », indique la préfecture de Nanterre.

Plus de 2000 contrôles

À un an des Jeux, la course aux mauvais branchements se poursuit donc à un rythme soutenu. « Le département des Hauts-de-Seine a lancé, en lien avec son délégué, la SEVESC, une campagne de contrôles de conformité sur son réseau. Il a fait le choix de vérifier l'ensemble du secteur séparatif (la collecte des eaux usées et des eaux pluviales dans deux réseaux séparés) à Antony, Bagneux, Bourg-la-

Reine, Châtenay-Malabry, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson et Sceaux, soit près de 4 000 branchements », précise la collectivité. Les moyens sont cependant renforcés dans les trois communes identifiées par le décret, où environ 2 128 contrôles ont été effectués sur 2 300.

« Des agents de l'eau sont venus chez nous, ils ont versé un produit dans nos toilettes, mais heureusement, on n'est pas concernés, tout est aux normes car notre maison est assez récente », confirme un couple de retraités du quartier des Rabats, à Antony.

« Il y a quelques mois, on a reçu un courrier de Vallée Sud Grand Paris annonçant un diagnostic à venir, sur les installations, abonde Bruno Édouard, élu d'opposition au sein du groupe Antony Terre Citoyenne. Avec l'envoi de fumées dans le réseau des eaux de pluie, il fallait signaler si on observait de la fumée qui remontait par les éviers. Nous n'avons pas su si l'essai a eu lieu. »

Près du bois de l'Aurore, Bernard est l'un des plus anciens riverains du quartier. Installé il y a plus de soixante ans dans ce coquet petit

pavillon, il vient tout juste de mettre ses évacuations dans les clous après le passage de Veolia : « Ça y est, ça vient d'être fait, c'est encore tout neuf. C'est juste là-dessous qu'ils ont refait les branchements », lance le retraité en pointant une motte de terre au milieu de sa pelouse. « Quand je suis arrivé, il n'y avait qu'un seul canal d'évacuation. C'était comme ça à l'époque... »

Jusqu'à 80 % du montant des travaux remboursé

Le retraité n'a pas tardé à faire les modifications étant donné qu'après un contrôle, les propriétaires ont deux ans pour effectuer des travaux, sinon ils s'exposent à une astreinte annuelle pouvant représenter jusqu'à 400 % de la redevance pour l'assainissement. Pour les JO 2024, des aides financières versées par l'agence de l'eau Seine Normandie ont été débloquées, pouvant aller jusqu'à 80 % du montant total des travaux dans la limite de 5 200 € par branchement. À ce jour, selon le département des Hauts-de-Seine, près de 317 000 € ont été attribués, dont 215 500 € dans les trois communes prioritaires.

« Ces aides pourraient être amenées à baisser à partir de 2025. C'est en tout cas ce que traduisent les chiffres avec un passage du taux de mise en conformité de 25 à 40 % entre le 1^{er} mai 2022 et le 1^{er} février 2023 », constate la préfecture des Hauts-de-Seine.

Le groupe d'opposition de la ville, Antony Terre Citoyenne, regrette qu'il ait fallu attendre les JO pour débloquer autant de moyens. « C'est surtout pour la biodiversité et dans le contexte de réouverture de la Bièvre qu'il est fondamental que les eaux usées soient dirigées vers les stations d'épuration plutôt que d'être rejetées directement dans la Bièvre et la Seine », souligne David Mauger, au nom de son groupe. « Ajoutons que certains quartiers ont déjà connu des remontées d'eaux usées lorsque de violents orages ont provoqué la saturation du réseau d'assainissement. »

Le département est en train de réaliser un bassin de rétention pour prévenir les risques d'inondation. Mais les élus d'opposition estiment que sa « capacité est insuffisante pour résoudre le problème ».

Actu express

Le village des athlètes libéré de ses pylônes électriques

92 | VILLENUEVE-LA-GARENNE

À près de 30 m de haut ou à 50 m sous terre, les agents de Réseau de transport d'électricité (RTE) s'activent à tous les niveaux. Suspendus à leur câble de sécurité, des techniciens œuvrent autour d'un pylône électrique, dans un ballet savamment orchestré. L'opération effectuée mardi matin à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), sur la partie nord du futur village olympique, ouvre l'ultime étape de « l'un des plus gros chantiers de mise en souterrain en France », selon Pierrick Tanguy, le directeur de l'ingénierie à RTE. Ce sont quatre liaisons de 225 000 volts (très haute tension) et 27 pylônes électriques qui s'approprient à disparaître du paysage de Villeneuve-la-Garenne, Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis, dans les mois qui viennent. Laides, encombrantes, ces infrastructures ont une utilité indéniable : elles alimentent quelque 800 000 foyers du nord de la capitale, ainsi que la gare du Nord et la ligne 13 du métro. Les travaux en cours ne nécessitent cependant « pas de coupure », précise Pierrick Tanguy. Une continuité permise par un tunnel de 2,5 km de long creusé à Saint-Denis. Déroulés depuis janvier, les câbles qui y serpentent autorisent aujourd'hui le démontage de plus de 15 km de lignes

électriques aériennes sans le moindre impact sur le service. « C'est la première fois qu'on creuse un tunnel aussi long et aussi profond en ville », insiste le directeur de l'ingénierie. Financé par la Société de livraison des ouvrages olympiques (34 %), RTE (31 %), la Métropole du Grand Paris (20 %) et Villeneuve-la-Garenne (15 %), le chantier coûtera 95 millions d'euros. Les opérations offriront l'espace nécessaire à la réalisation, entre autres, d'une opération d'intérêt métropolitain à Villeneuve-la-Garenne.

Alexandre Arlot

“
Quand je suis arrivé, il n'y avait qu'un seul canal d'évacuation. C'était comme ça à l'époque...”

Bernard, un habitant du bois de l'Aurore à Antony